



L'économie et l'éducation en région

Mémoire

90^e Congrès ordinaire
17, 18 et 19 mars 2016
Cégep de Victoriaville

Association générale étudiante du Cégep de Sept-Îles

Recherche, analyse et rédaction :

Myriam Saucier, Présidente

Dominik Boudreault Lapierre, Président 2015-2016

Correction :

Marc-Antoine Fortin, Président de l'AGEECBC

Yoan Brel, Permanent de l'AGECR

Rose Crevier-Dagenais, Présidente de la FECQ

Laura Daigneault, Responsable aux affaires interne de la FECQ

L'Association générale étudiante du Cégep de Sept-Îles

L'Association Générale Étudiante du Cégep de Sept-Îles est une des cinq associations fondatrices de la Fédération étudiante collégiale du Québec, avec les associations des Cégep de Sorel-Tracy, Chicoutimi, Bois-de-Boulogne et André-Grasset. Depuis ses débuts, la mission de l'AGECSI est de défendre les intérêts sociaux, économiques, culturels et personnels des étudiants du Cégep de Sept-Îles, sur les plans locaux et nationaux. De plus, elle s'assure d'offrir le maximum à ses étudiants en matière de confort et de services, afin que leur parcours au Cégep de Sept-Îles soit le plus agréable possible.

La Fédération étudiante collégiale du Québec

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 65 000 étudiants, répartis dans 22 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie des cégépiens. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

Association générale étudiante du Cégep de Sept-Îles

175 rue de la Vérendrye

Sept-Îles | Québec | G4R 5B7

Local : D-109

Téléphone : 418-962-9848, poste 221

Courriel : agecsi@fecq.org

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
L'économie régionale.....	4
Développement économique.....	4
Emplois en région.....	6
Placement des étudiants.....	7
Transport en région.....	7
Diversification économique.....	8
L'éducation en région.....	9
Mobilité étudiante.....	9
Programmes uniques.....	9
Programmes adaptés.....	11
Compatibilité des programmes.....	12
Mobilité internationale.....	13
Étudiants autochtones.....	13
Conclusion.....	15
Résumé des propositions.....	16
Annexe.....	19
Bibliographie et références.....	22

Introduction

Le 19 août dernier, le gouvernement provincial a annoncé un investissement de 1,5M\$ dans le programme de mobilité étudiante interrégionale et internationale. Avec celui-ci, ce sont 19 cégeps, répartis dans les différentes régions du Québec, qui bénéficieront de ce financement. Néanmoins, cette mesure n'est que le premier pas pour assurer la pérennité de l'éducation en région. En effet, comme l'a aussi affirmé le président de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay : « [On ne pourra] jamais dire que c'est assez pour répondre aux besoins, mais c'est assez d'argent pour que ça paraisse.»¹

Ainsi, bien que cet investissement représente un pas dans la bonne direction, les cégeps de régions ont besoin d'autres mesures afin d'assurer la qualité de leurs services et de leur enseignement. De ce fait, nous devrions porter un regard sur l'économie des régions, puisque celle-ci influence beaucoup le nombre d'étudiants et le taux de placement de ceux-ci dans la région. Aussi, afin d'augmenter le nombre d'étudiants dans les institutions collégiales en région, nous devons avoir un regard sur le fonctionnement des régions et de l'influence des divers facteurs externes qui y sont reliés.

C'est dans cette optique que nous nous sommes penchés sur le sujet. Dans notre réflexion, nous avons identifié deux pôles d'influence à la délocalisation des jeunes vers les grands centres. D'une part, l'économie des régions a un impact considérable sur le taux de placement des jeunes diplômés en région. En effet, lors d'un ralentissement économique, les finissants ont évidemment de la difficulté à se trouver un emploi, ce qui influence aussi le nombre d'étudiants dans les programmes offerts par ceux-ci. D'autre part, les programmes offerts étant limités, les étudiants sont parfois forcés de s'inscrire dans d'autre Cégeps. En diversifiant l'offre de service, il serait possible de retenir plus d'étudiants dans les collèges de régions.

De plus, le Rapport Demers², analysant l'offre de formation collégiale, a aussi proposé plusieurs solutions afin d'assurer la pérennité des cégeps de régions. Ce sont donc tous ces problèmes et ces solutions qui vous sont présentées dans ce mémoire.

¹ JOURNAL DE QUÉBEC (2016). 1,5 millions \$ pour attirer des étudiants dans les cégeps en région.
<http://www.journaldequebec.com/2016/08/19/15-million--pour-attirer-des-etudiants-dans-les-cegeps-en-region>.

² DEMERS GUY (2014). Rapport final du chantier sur la formation collégiale.
<http://www2.johnabbott.qc.ca/~jacfa/DEMERS%20Report.pdf>, page 8.

L'économie régionale

En ce moment, l'économie des régions éloignées du Québec vit une importante crise. Entre autres, sur la Côte-Nord qui ; « après le boom des dernières années [a vu son économie ralentir]. [Son] taux de chômage a augmenté et la région minière subit [aujourd'hui] les contrecoups de la baisse du prix du fer sur le marché international. Certains projets phares de la nouvelle mouture du Plan Nord, qui promettaient d'importantes retombées locales, ont été abandonnés ou tardent à se réaliser. »³ Cela n'entraîne pas seulement des conséquences sur le taux d'emploi, cela influence aussi le taux de placement des étudiants à la fin de leur DEC ainsi que les conditions de vie des étudiants. En effet, lors des dernières années, plusieurs étudiants de la région ont eu de la difficulté à se trouver un stage ou un emploi à la fin de leurs études, et ce, causé par les possibilités d'emplois très réduites. De plus, le ralentissement économique et le taux de chômage élevé ont tendance à influencer à la baisse sur le nombre d'étudiants qui retournent en région à la fin de leurs études puisque les possibilités d'emplois sont très restreintes. En effet, l'offre d'embauche est à un point mort dans les municipalités de la région. Pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, les stratégies d'action du gouvernement afin d'aider l'économie de la région stagne, ce qui entraîne de lourdes pertes pour la région.

Développement économique

Dans le but de régler les problèmes économiques dans la région, le gouvernement avait annoncé un plan d'actions regroupées sous l'appellation de 'Plan Nord'. Celui-ci : « vise un territoire de 1 200 000 km² (72 % de la superficie totale de la province), [...]. Le Plan Nord est présenté comme un modèle de développement durable qui permettra de mettre en valeur les ressources naturelles dans le respect de l'environnement et des écosystèmes au profit des populations nordiques et de l'ensemble des Québécois. Les ressources naturelles dont il est question sont principalement les ressources minières et énergétiques, auxquelles il faut ajouter les ressources forestières et fauniques, de même que plusieurs potentiels touristiques et bioalimentaires. Pour attirer les capitaux étrangers, le gouvernement du Québec s'engage à investir massivement dans les infrastructures, notamment pour faciliter l'accès (routes, aéroports, ports) et les communications. Le respect de l'environnement sera assuré en consacrant la moitié du territoire à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité. Différentes mesures sont prévues pour assurer le mieux-être et le développement des communautés vivant sur le territoire du Plan Nord, notamment en ce qui concerne l'éducation, la main-d'œuvre, le logement, la culture, la santé et les services

³ RADIO-CANADA (2016). L'économie de la Côte-Nord au Ralenti. <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2016/03/23/001-cote-nord-declin-economique-prix-fer-plan-nord.shtml>.

sociaux. Le Plan Nord vise un horizon de vingt-cinq ans, répartis en cinq plans quinquennaux, dont le premier [de 2011 à 2016]. »⁴

Néanmoins, celui-ci n'a jamais vu le jour et les régions n'ont toujours pas obtenue d'aide du gouvernement dans le développement économique de la région. Cette inaction a même entraîné de lourdes pertes et conséquences pour l'économie régionale. Entre autres, cela a entraîné plusieurs mises à pied chez plusieurs compagnies et industries importantes, ce qui influence sur l'économie régionale. Par exemple, la fermeture de l'usine de bouletage de la compagnie Cliffs à Sept-Îles, a entraîné la mise à pied de près de 400 travailleurs directement⁵, et cela sans compter tous les sous-traitants et l'impact sur l'économie de la région. Alors, il serait important que le gouvernement mette de l'avant une stratégie de développement économique des régions éloignées du Québec, un peu comme le projet de Plan Nord, mais cette fois sans nuire à l'environnement et aux communautés autochtones présentes sur le territoire, dans le but d'apporter de réels bénéfices à l'économie régionale.

Proposition 1

Que le gouvernement, en partenariat avec les acteurs locaux, revoie et mette à exécution une stratégie de développement économique des régions québécoise, afin que celui-ci investisse davantage dans l'économie régionale et favorise l'arrivée de travailleurs et d'étudiants dans les régions éloignées du Québec. Toutefois sans porter préjudice à l'environnement et aux communautés autochtones présentes sur le territoire.

Bien que mettre en place une stratégie de développement économique serait un objectif afin d'améliorer l'économie régionale de la Côte-Nord ainsi que du Nord-du-Québec, il faudrait que le gouvernement arrête de ramer à contre-courant et cesse à la fois de centraliser l'ensemble des services dans les grands centres. Il ne faut pas oublier que le Québec se caractérise par ses différentes régions et que l'exemple émis plus haut n'est qu'un cas parmi plusieurs. Nous pouvons penser également au projet d'Optilab⁶, qui a pour intention de centraliser les laboratoires médicaux dans les grands centres, alors que les laboratoires de régions devront cesser leurs opérations. Il est donc important de s'assurer que cela ne se reproduise pas, tant sur la Côte-Nord qu'au Saguenay-Lac-St-Jean ainsi que dans toutes les régions québécoises.

⁴ ASSELIN HUGO. "Plan Nord." Recherches amérindiennes au Québec 411 (2011): 39–40.

⁵ RADIO-CANADA (2013). Cliffs suspend les opérations de son usine de bouletage à Sept-Îles. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/604025/cliffs-fermeture-usine-bouletage>.

⁶ RADIO-CANADA (2015). Optilab : l'autre réforme Barette qui bouleverse le système de santé. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/740515/optilab-reforme-gaetan-barette-laboratoires-sante-quebec-ministre>.

Proposition 2

Que le gouvernement mise sur les ressources naturelles et humaines des régions et travaille à ce que l'ensemble des services (éducation, santé, etc.) soient offerts dans chacune d'entre elles.

Emplois en région

Dans un autre ordre d'idée, lorsque les étudiants complètent un DEC technique dans une région éloignée du Québec, ils se retrouvent souvent face à l'incapacité de trouver un emploi dans cette région. Cela amène donc certains finissants à se diriger vers une autre région ou tout simplement vers les grands centres. Cela a encore comme conséquence de délocaliser des emplois, ce qui entraîne, encore une fois, de lourdes conséquences pour l'économie régionale. Le gouvernement devrait donc voir à l'implantation de subventions afin d'encourager l'embauche, particulièrement des étudiants fraîchement diplômés, et ce, dans le but de stimuler l'économie régionale et d'augmenter le taux de placement des diplômés.

Proposition 3

Que le gouvernement voie à l'élaboration d'une politique économique afin d'augmenter le taux d'emploi en région, ainsi que le taux de placement des étudiants dans cette même région.

Néanmoins, même si le gouvernement investit massivement dans l'économie régionale, il devrait investir dans un programme afin d'augmenter le nombre d'emplois dans le secteur public en région. Dans le but d'augmenter le nombre de travailleurs dans celle-ci et d'accroître l'économie locale. Entre autres, par l'élaboration et l'investissement dans les réseaux de l'éducation et de la santé, qui représentent une bonne partie des travailleurs en régions. De plus, cela permettrait de rendre accessible aux habitants, les services uniquement dispensés dans les grands centres et créerait de l'emploi.

Proposition 4

Que le gouvernement voie à la création d'emplois dans le domaine public en région dans le but d'augmenter aussi l'offre de services (dans le domaine de la santé et de l'éducation) offerts dans celle-ci.

Placement des étudiants

Bien que le gouvernement investisse afin de créer plus d'emploi en région pour les étudiants fraîchement diplômés, il serait intéressant que celui-ci mette en place un service qui aiderait les étudiants à se trouver un emploi à la fin de leurs études. Ainsi, dans le but de voir à l'augmentation du taux de placement collégial dans leur domaine. Le gouvernement devrait mettre en place un bureau afin d'aider les étudiants finissants à se trouver un emploi dans leur domaine d'étude à la fin de leur DEC. D'ailleurs la FECQ a déjà plusieurs positions concernant les étudiants internationaux et les crédits d'impôts les incitant à demeurer dans des régions ressources.⁷

Proposition 5

Que le gouvernement du Québec déploie les ressources nécessaires afin d'aider les nouveaux diplômés à se placer dans leur domaine d'études à la fin de celles-ci.

Transport en région

De plus, le gouvernement pourrait investir dans un réseau de transport en commun abordable, qui relierait les régions et les grandes villes. Certaines solutions ont déjà été amenées concernant ce problème, entre autres par l'entremise du mémoire sur le transport en région déposé au 85e congrès ordinaire de la FECQ se déroulant au Cégep de Sainte-Foy. Ce mémoire énonce entre autres que : « le manque de transports amène l'isolement des régions, restreint leur dynamisme et contribue à l'exode rural des habitants. »⁸ De ce fait, un premier pas serait envisageable afin de rendre le transport en région plus accessible et plus abordable.

Proposition 6

Que le gouvernement du Québec voit à l'implantation du transport interrégional accessible et à prix abordable, et ce, dans toutes les régions du Québec.

En outre, si le gouvernement souhaite accentuer l'arrivée d'habitants ainsi que de voyageur en région, il serait intéressant que celui-ci voie à la mise en place d'une plus grande quantité de bornes rechargeables électriques le long de la route 138. En effet, pour le moment, la région de la Côte-Nord compte seulement deux bornes rechargeables sur son territoire, à Tadoussac et à Baie-Comeau.⁹ (Aussi voir : Circuit électrique, <https://lecircuitelectrique.com/trouver-une-borne>) Il serait donc pertinent que le

⁷ FECQ (2016-2017). Consultations budgétaires 2017. <http://www.fecq.org/documentation/memoire-consultations-pre-budgetaire-2017/>

⁸ AGECCI (mars 2016) Mémoire sur le transport dans les régions. P. 11.

⁹ ASSOCIATION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC. (2016) **Électrification des transports : la Côte-Nord demeure la grande oublié au Québec.** <http://www.aveq.ca/actualiteacutes/electrification-des-transports-la-cote-nord-demeure-la-grande-oubliee-au-quebec>.

gouvernement en mette en place des bornes de recharges publiques sur l'ensemble du territoire dans le but de rendre les régions accessibles aux propriétaires de voitures électriques.

Proposition 7

Que le gouvernement du Québec voit à l'implantation de bornes rechargeables sur l'ensemble du territoire de la province.

Diversification économique

Dans un autre ordre d'idée, l'économie des régions repose majoritairement sur un petit nombre d'activités, ce qui peut avoir de grandes répercussions lors d'un ralentissement économique. C'est pour cela que le gouvernement devrait investir, afin de diversifier l'économie régionale et ainsi assurer une compétitivité par l'éducation, en suivant les avancées technologiques de l'industrie. Plusieurs solutions peuvent être envisageables. Par exemple, l'économie de la Côte-Nord repose actuellement, en grande partie sur le domaine minier. Néanmoins, la région possède un grand potentiel dans le domaine du tourisme, qui n'est pas assez exploité. Le gouvernement pourrait donc investir dans ce secteur d'activité afin de financer les projets de développement touristique. En diversifiant l'économie régionale, il serait possible de réduire les impacts des éventuels ralentissements économiques.

Proposition 8

Que le gouvernement investisse, pour soutenir les initiatives locales, afin de diversifier l'économie des régions, dans le but que celles-ci traversent mieux les périodes de ralentissement économique. Par exemple, en investissant dans le domaine du tourisme ou dans une économie secondaire ou tertiaire.

L'éducation en région

Avec la création des cégeps et du réseau des universités du Québec, les activités des collèges se sont étendues jusque dans les régions éloignées du Québec. Cela a permis une rétention des jeunes en régions. Par contre, avec la forte compétitivité, l'abondance et la diversité des programmes offerts dans les cégeps des grands centres, les collèges régionaux ont vu, dans les dernières années, leurs nombres d'étudiants considérablement diminuer. (Voir annexe 1)

Mobilité étudiante

Après la constatation de ce phénomène, la FECQ a développé un programme de mobilité étudiante interrégional, qui a finalement été financé par le gouvernement Couillard en août dernier. Néanmoins, le manque d'information et de publicisation risque de nuire et de rendre inefficace ce programme. Le gouvernement devrait donc mettre en place un programme de diffusion de l'information au sein des établissements secondaires et collégiaux dans le but que tous les étudiants du Québec soient au courant du programme et puissent en profiter.

Proposition 9

Que le gouvernement investisse dans la publicisation du programme de mobilité étudiante, afin de favoriser la visibilité du programme et d'amener davantage d'étudiant en région

Programmes uniques

Pour certains collèges situés dans les régions éloignées du Québec, le fait de compter parmi leurs programmes offerts un programme unique au Québec est bénéfique sur le recrutement et diminue la baisse démographique que connaissent les régions éloignées. De plus, ceux-ci s'agencent parfaitement avec les demandes de la région, ce qui permet aux étudiants de se trouver un emploi plus facilement à la fin de leur étude. Parmi les cégeps qui offrent déjà un programme unique, nous pouvons citer le cégep de Gaspé qui offre la technique de tourisme d'aventure (TTA) ainsi que celui de Baie-Comeau qui offre la technique d'aménagement cynégétique et halieutique (TACH). Ces programmes aident les collèges et aident à pallier à la diminution du nombre d'étudiants en région. Ainsi, afin d'assurer la pérennité des collèges de régions, il serait intéressant que les collèges qui ne possèdent pas de programme unique en mettent un sur pied. Le gouvernement devrait donc contribuer à aider les cégeps à créer ces programmes et s'assurer que ceux-ci soient protégés et mis en valeur

Proposition 10

Que le ministère de l'Enseignement supérieur voie à la création de programmes uniques et exclusifs dans les cégeps de régions afin d'augmenter la demande dans ces cégeps ou tout simplement de mettre en place des services et des conditions d'étude uniques lorsque l'ajout d'un programme est impossible.

Toutefois, il serait d'autant plus intéressant, à ce que celui-ci soit lié à un domaine clé de l'économie de la région, ce qui pourrait permettre la rétention des jeunes dans cette celle-ci. En effet, comme le dit le Rapport Demers, qui recommande : « d'autoriser des programmes d'études techniques en Outaouais qui sont attractifs et qui répondent à des besoins en main-d'œuvre de la région »¹⁰. Néanmoins, cela devrait être appliqué à l'entièreté du réseau, afin de permettre des bénéfices dans l'ensemble des régions du Québec.

Proposition 11

Que les programmes uniques soient élaborés dans le but de répondre aux besoins de main-d'œuvre des régions et de permettre une rétention des jeunes dans celles-ci.

Suite à l'implantation de programmes uniques, il sera donc impératif de faire connaître ces programmes. Alors, il serait nécessaire d'investir afin de les faire connaître et de les rendre visibles par l'ensemble de la communauté étudiante. De plus, le Rapport Demers recommande : « De soutenir financièrement les collèges dans la conception et le développement de projets visant à accroître leur pouvoir d'attraction auprès des étudiants en leur offrant des expériences de vie étudiante riches et stimulantes, complémentaires à leur parcours scolaire ».¹¹ Ainsi, il serait impératif que le gouvernement apporte son soutien financier dans l'élaboration de ces programmes. Celui-ci pourrait se faire de pair avec le programme de visibilité des cégeps de région.

Proposition 12

Que le ministère de l'Enseignement supérieur investisse afin de publiciser et de soutenir les cégeps de régions dans l'élaboration des programmes uniques sans toutefois mettre les cégeps en compétition l'un contre l'autre.

¹⁰ DEMERS GUY (2014). Rapport final du chantier sur la formation collégiale.
<http://www2.johnabbott.qc.ca/~jacfa/DEMERS%20Report.pdf>. p.8.

¹¹ DEMERS GUY (2014). Rapport final du chantier sur la formation collégiale.
<http://www2.johnabbott.qc.ca/~jacfa/DEMERS%20Report.pdf>. p.1.

Programmes adaptés

De plus, les cégeps de régions souffrent d'une baisse démographique due au manque d'offre de cours. Ainsi, cela entraîne les étudiants à migrer vers les cégeps de plus grande taille, afin d'y retrouver une plus grande diversité de cours et de programmes. En général, les étudiants veulent rester dans leur région, mais ils doivent partir car leur programme n'y est pas disponible. En effet, comme le Rapport Demers le mentionne :

« Les trois quarts des nouveaux inscrits au collégial ne changent pas de région administrative entre le dernier établissement fréquenté au secondaire et le collégial. Parmi le quart des étudiants qui migrent entre le secondaire et le collégial, près des deux tiers le font vers les deux principaux grands centres du Québec, soit Montréal et la Capitale-Nationale. »¹²

Il serait donc important, afin d'assurer la pérennité des cégeps de régions, de s'assurer que ceux-ci offrent une plus grande diversité dans leur offre de formation, dans le but de s'assurer que les étudiants peuvent étudier les programmes en région comme en ville, même si ce n'est pas dans leur région. Toutefois, dans le but de ne pas mettre en compétition les cégeps de régions les uns avec les autres, il serait intéressant de distribuer la spécialisation des programmes sur l'ensemble du territoire. Par exemple ; offrir radiologie sur la Côte-Nord et analyse biomédicale en Gaspésie.

Comme le rapporte aussi le Rapport Demers : Il faudrait s'assurer de «[...] la diversité de l'offre de formation dans un collège et dans sa région ainsi que dans les régions contiguës, le cas échéant;».¹³ C'est pourquoi le gouvernement devrait s'assurer que chaque cégep offre un éventail de programmes diversifiés et qui répondent aux besoins dans sa région. Pour se faire, le gouvernement devrait produire une étude afin de voir quelle est la demande et quels cours seraient le plus pertinent à ajouter dans l'offre de formation, et ce, tant au niveau de la formation continue qu'au niveau des attestations d'études collégiales (AEC), que dans les programmes généraux. De plus, le gouvernement devrait consulter les entreprises locales, afin de voir quelles spécialisations pourraient être utiles pour la création d'emplois en région. Dans le but d'arrimer l'offre de formation à l'industrie.

¹² DEMERS GUY (2014). **Rapport d'étape du chantier sur la formation collégiale.** http://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/fr/2014-01_rRapportEtapeGuyDemers_chantier_odfc.pdf, p.32.

¹³ DEMERS GUY (2014). Rapport final du chantier sur la formation collégiale. <http://www2.johnabbott.qc.ca/~jacfa/DEMERS%20Report.pdf>, p.4.

Proposition 13

Que le ministère produise une étude sur les demandes des étudiants et des industries par rapport aux cours et sur les besoins de la région par rapport aux cours de spécialisations.

Proposition 14

Que le ministère s'assure par la suite que les programmes offerts dans les cégeps de régions soient diversifiés et intéressants, dans le but d'attirer une plus forte clientèle étudiante et d'assurer des débouchés pour ces étudiants.

Compatibilité des programmes

Avec l'élaboration de la mobilité étudiante, plusieurs interrogations ont été soulevées quant à l'uniformisation des programmes à travers le réseau et la crainte que les cours qui seront suivis ne soient pas crédités dans le cégep d'arrivée. Donc, le gouvernement devrait s'assurer que tous les cours suivis par les étudiants lors de cet échange soient crédités et que cela ne retarde pas l'étudiant dans son cheminement collégial. De plus, il serait intéressant que cela ne soit pas uniquement fait dans les collèges qui collaborent, mais dans l'ensemble du réseau. En effet, si un étudiant désire commencer son programme dans un cégep pour aller le compléter dans un autre établissement, il serait bénéfique que tous ces cours puissent être crédités et que cela ne le retarde pas dans son cheminement scolaire.

Proposition 15

Que le gouvernement rende compatibles les programmes d'études collégiaux de tous les collèges, ou du moins la première partie, afin que les transferts inter collèges soit plus faciles et incites les étudiants à aller faire une partie de leur DEC en région.

Par contre, il faudrait faire en sorte que les programmes soient compatibles, mais qu'ils puissent aussi être différents, afin de créer des programmes adaptés au besoin de l'économie de la région. Il faudrait donc que la base du programme soit la partie commune et que les cours spécifiques à ce collège soient placés à la fin, afin de ne pas retarder un étudiant qui a déjà commencer un DEC dans un autre collège et qui a déjà les connaissances requises au lieu de le faire recommencer une partie de son DEC.

Proposition 16

Que les collèges placent les cours de spécialisations en fin de DEC, afin d'avoir l'opportunité de personnaliser leurs programmes tout en ne retardant pas un étudiant ayant déjà commencer son DEC ailleurs.

Mobilité internationale

En outre, le gouvernement ne devrait pas seulement compter sur l'effectif étudiant du Québec afin d'augmenter le nombre d'étudiants dans le réseau. Comme le programme de mobilité étudiante, il devrait aussi viser, plus amplement, sur le recrutement des étudiants internationaux. En effet, en misant sur ces étudiants venus d'ailleurs et encourageant ceux-ci à aller étudier dans les cégeps de régions, nous verrions probablement un rehaussement de la population étudiante en région ainsi que des bienfaits sur l'économie à long terme, car le citoyen contribuant maintenant à notre économie. Le recrutement doit être un investissement du gouvernement et non aux frais des établissements qui peinent déjà à défrayer les services de base des cégeps.

Proposition 17

Que le gouvernement mette de l'avant un plan de mobilité internationale, afin d'augmenter l'effectif étudiant à la grandeur du réseau, mais surtout en région, ceci sans contrecoups financier pour les cégeps hôtes.

De plus, si les cégeps veulent continuer d'entretenir leur vie étudiante, et ce, regroupant les étudiants internationaux. Chaque association étudiante devrait voir à la création d'un comité international, visant l'exposition à d'autres cultures. Ce qui nous amènerait à avoir des citoyens avec un point de vue diversifié.

Proposition 18

Que la FECQ encourage la création de comités qui vise l'ouverture sur les diversités culturelles, au sein des cégeps, dans le but de mixer les cultures et de réduire les actes de racisme.

Étudiants autochtones

Dans un autre ordre d'idée, une autre perspective de l'éducation en région n'a pas encore été abordée, soit celle des étudiants autochtones. Le nombre d'habitants provenant de communautés autochtones est non négligeable sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, les citoyens provenant de communautés autochtones représentent 5,6% de la population âgé de 15 à 24 ans, mais ils ne représentent que moins de 1% de la population étudiante collégiale.

Tous les problèmes sociaux présents dans les communautés ont aussi une grande influence sur le nombre de jeunes qui se rendent dans les institutions collégiales afin d'y poursuivre leurs études. Il serait donc, d'une grande importance que le gouvernement se penche sur la question autochtone et mette en place des mesures afin de faire diminuer les problèmes sociaux dans les communautés et, par le fait même, augmenter le nombre de

jeunes qui poursuivent leurs études au collégial. Aussi, dans le but d'aider les étudiants qui se sont rendus au niveau collégial.

Proposition 19

Que le ministère mette en place des mesures visant l'augmentation de la proportion d'étudiants autochtones et de leur taux de réussite dans les cégeps où des communautés sont présentes.

De plus, il serait intéressant de voir à l'élaboration, comme dans le cas des étudiants internationaux, d'un comité de vie autochtone et de l'ouverture d'un poste de personne ressource. Encore une fois dans le but de faire rayonner leur culture et d'accentuer les relations interculturelles et d'encore une fois, diminuer le racisme envers les communautés.

Proposition 20

Que la FECQ encourage la création de comités promouvant la culture autochtone et de l'ouverture d'un poste qui assisterait les étudiants tout au long de leurs études, et ce, particulièrement dans les cégeps où la population autochtone de la région est plus élevée, mais aussi à la grandeur des institutions collégiales où on peut constater la présence de communautés autochtones.

Proposition 21

Que les cégeps situés dans une région où les communautés autochtones sont présentes voient à l'élaboration de cours optionnels de langues et d'histoire autochtones.

Dans un même ordre d'idée, il serait impératif que le gouvernement modifie ses programmes de cours d'histoire dispensé au niveau secondaire, afin d'y intégrer une partie de l'histoire des communautés autochtone, dans le but que tout le monde soit au courant des origines des peuples et leur histoire.

Proposition 22

Que le gouvernement modifie le plan de cours de la formation d'histoire dispensé au secondaire afin d'y intégrer une partie de l'histoire des communautés autochtones.

Ajout :

Proposition 23

Que le gouvernement investisse dans la mise en place d'infrastructures pour les étudiants afin d'accueillir proprement ceux qui proviennent de l'extérieur des régions.

Conclusion

En conclusion, les régions du Québec renferment un potentiel qui se doit d'être exploité afin d'assurer la pérennité de l'éducation en région et par le fait même, des régions en elles-mêmes. Pour se faire, elles ont besoin du soutien du gouvernement afin d'avoir les ressources financières et son appui pour pouvoir s'adapter aux réalités des régions d'aujourd'hui.

Nous croyons qu'il est primordial d'investir davantage dans l'éducation afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des régions. Le système d'éducation québécois comporte cependant des lacunes et c'est pourquoi nous croyons que ces mesures pourraient aider à son amélioration.

Nos régions se vident, les jeunes partent pour leurs études et certains d'entre eux ne reviennent pas. Sans relèvement, les entreprises s'éteignent à petit feu et l'économie tourne au ralenti. Il faut donc trouver des façons de garder les jeunes en région, et s'assurer qu'ils reçoivent des services de qualité.

Résumé des propositions

Proposition 1

Que le gouvernement, en partenariat avec les acteurs locaux, revoie et mette à exécution une stratégie de développement économique des régions québécoise, afin que celui-ci investisse davantage dans l'économie régionale et favorise l'arrivée de travailleurs et d'étudiants dans les régions éloignées du Québec. Toutefois sans porter préjudice à l'environnement et aux communautés autochtones présentes sur le territoire.

Proposition 2

Que le gouvernement mise sur les ressources naturelles et humaines des régions et travaille à ce que l'ensemble des services (éducation, santé, etc.) soient offerts dans chacune d'entre elles.

Proposition 3

Que le gouvernement voie à l'élaboration d'une politique économique afin d'augmenter le taux d'emploi en région, ainsi que le taux de placement des étudiants dans cette même région.

Proposition 4

Que le gouvernement voie à la création d'emplois dans le domaine public en région dans le but d'augmenter aussi l'offre de services (dans le domaine de la santé et de l'éducation) offerts dans celle-ci.

Proposition 5

Que le gouvernement du Québec déploie les ressources nécessaires afin d'aider les nouveaux diplômés à se placer dans leur domaine d'études à la fin de celles-ci.

Proposition 6

Que le gouvernement du Québec voie à l'implantation du transport interrégional accessible et à prix abordable, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Proposition 7

Que le gouvernement du Québec voie à l'implantation de bornes rechargeables sur l'ensemble du territoire de la province.

Proposition 8

Que le gouvernement investisse, pour soutenir les initiatives locales, afin de diversifier l'économie des régions, dans le but que celles-ci traversent mieux les périodes de ralentissement économique. Par exemple, en investissant dans le domaine du tourisme ou dans une économie secondaire ou tertiaire.

Proposition 9

Que le gouvernement investisse dans la publicisation du programme de mobilité étudiante, afin de favoriser la visibilité du programme et d'amener davantage d'étudiant en région

Proposition 10

Que le ministère de l'Enseignement supérieur voie à la création de programmes uniques et exclusifs dans les cégeps de régions afin d'augmenter la demande dans ces cégeps ou tout simplement de mettre en place des services et des conditions d'étude uniques lorsque l'ajout d'un programme est impossible.

Proposition 11

Que les programmes uniques soient élaborés dans le but de répondre aux besoins de main-d'œuvre des régions et de permettre une rétention des jeunes dans celles-ci.

Proposition 12

Que le ministère de l'Enseignement supérieure investisse afin de publiciser et de soutenir les cégeps de régions dans l'élaboration des programmes uniques sans toutefois mettre les cégeps en compétition l'un contre l'autre.

Proposition 13

Que le ministère produise une étude sur les demandes des étudiants et des industries par rapport aux cours et sur les besoins de la région par rapport aux cours de spécialisations.

Proposition 14

Que le ministère s'assure par la suite que les programmes offerts dans les cégeps de régions soient diversifiés et intéressants, dans le but d'attirer une plus forte clientèle étudiante et d'assurer des débouchés pour ces étudiants.

Proposition 15

Que le gouvernement rende compatibles les programmes d'études collégiaux de tous les collèges, ou du moins la première partie, afin que les transferts inter collèges soit plus faciles et incites les étudiants à aller faire une partie de leur DEC en région.

Proposition 16

Que les collèges place les cours de spécialisations en fin de DEC, afin d'avoir l'opportunité de personnaliser leurs programmes tout en ne retardant pas un étudiant ayant déjà commencer son DEC ailleurs.

Proposition 17

Que le gouvernement mette de l'avant un plan de mobilité internationale, afin d'augmenter l'effectif étudiant à la grandeur du réseau, mais surtout en région, ceci sans contrecoups financier pour les cégeps hôtes.

Proposition 18

Que la FECQ encourage la création de comités qui vise l'ouverture sur les diversités culturelles, au sein des cégeps, dans le but de mixer les cultures et de réduire les actes de racisme.

Proposition 19

Que le ministère mette en place des mesures visant l'augmentation de la proportion d'étudiants autochtones et de leur taux de réussite dans les cégeps où des communautés sont présentes.

Proposition 20

Que la FECQ encourage la création de comités promouvant la culture autochtone et de l'ouverture d'un poste qui assisterait les étudiants tout au long de leurs études, et ce, particulièrement dans les cégeps où la population autochtone de la région est plus élevée, mais aussi à la grandeur des institutions collégiales où on peut constater la présence de communautés autochtones.

Proposition 21

Que les cégeps situés dans une région où les communautés autochtones sont présentes voient à l'élaboration de cours optionnels de langues et d'histoire autochtones.

Proposition 22

Que le gouvernement modifie le plan de cours de la formation d'histoire dispensé au secondaire afin d'y intégrer une partie de l'histoire des communautés autochtones.

Proposition 23

Que le gouvernement investisse dans la mise en place d'infrastructures pour les étudiants afin d'accueillir proprement ceux qui proviennent de l'extérieur des régions.

Annexe

1 Diminution du nombre d'étudiants dans les cégeps de régions.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Sept-Îles*	716	677	643	644	634	593
Baie-Comeau*	691	657	650	644	660	683
Rouyn-Noranda ¹⁴	1869	1843	1863	1822	1755	
Chicoutimi ¹⁵	2616	2545	2574	2550	2556	
Gaspé ¹⁶	591	603		663	639	621 ¹⁷
Carleton ¹⁸	293	323	345 ¹⁹	296	244	232 ²⁰

* Il est à noter que les informations ont été obtenues à partir des associations étudiantes

2 Recherche de l'IREC : Compression dans les cégeps : vers un réseau à deux vitesses ?²¹

¹⁴ RADIO-CANADA (2016). Toujours moins de demandes d'admission au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/790444/moins-demandes-admission-cegep-abitibi-temiscamingue>.

¹⁵ CÉGEP DE CHICOUTIMI (2011-2012 à 2015-2016). Rapports annuels. <http://www.cchic.ca/rapport-annuel/>.

¹⁶ CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. (2011-2012 À 2015-2016) Rapports annuels.

<http://www.cegepgim.ca/cegep/documents-officiels>.

¹⁷ RADIO-CANADA (2016). Un peu moins d'étudiants attendus dans les cégeps de Matane et de la Gaspésie.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/798322/inscriptions-cegeps-matane-gaspesie-diminution>.

¹⁸ CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. (2011-2012 À 2015-2016) Rapports annuels.

<http://www.cegepgim.ca/cegep/documents-officiels>.

¹⁹ TVA NOUVELLES (2016) Une corde de plus pour le CÉGEP de Carleton-sur-mer.

http://chau.teleinterrives.com/nouvelle-alaune/Une_corde_de_plus_pour_le_CEGEP_de_Carleton_sur_Mer-29719.

²⁰ RADIO-CANADA (2016). Un peu moins d'étudiants attendus dans les cégeps de Matane et de la Gaspésie.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/798322/inscriptions-cegeps-matane-gaspesie-diminution>.

²¹ IREC (mars 2016) Compression dans les cégeps : vers un réseau à deux vitesses ? http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2016/03/RRC032016.Comprcegep_vf_03-03-16.pdf, p. 14-15.

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif étudiant du réseau collégial public (trimestre d'automne), au total et par cégep, Québec, 2006 et 2014¹

Cégeps et collèges	Nb d'étudiants		Évo 2006-2014	
	2006	2014	N	%
Cégep André-Laurendeau	2 762	4 258	1 496	54,2
Cégep Beauce-Appalaches	1 736	2 104	368	21,2
Cégep de Baie-Comeau	688	723	35	5,1
Cégep de Chicoutimi	2 929	2 898	-31	-1,1
Cégep de Drummondville	2 034	2 535	501	24,6
Cégep de Granby Haute-Yamaska	1 792	2 349	557	31,1
Cégep de Jonquières	3 717	3 509	-208	-5,6
Cégep de la Gaspésie et des Îles	1 258	1 317	59	4,7
Cégep de La Pocatière	1 175	1 514	339	28,9
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	2 446	2 762	316	12,9
Cégep de Lévis-Lauzon	3 121	3 209	88	2,8
Cégep de l'Outaouais	4 405	5 168	763	17,3
Cégep de Matane	814	984	170	20,9
Cégep de Rimouski	3 152	3 438	286	9,1
Cégep de Rivière-du-Loup	1 336	1 262	-74	-5,5
Cégep de Sainte-Foy	7 071	7 515	444	6,3
Cégep de Saint-Félicien	1 281	1 230	-51	-4,0
Cégep de Saint-Hyacinthe	3 182	5 026	1 844	58,0
Cégep de Saint-Jérôme	3 678	5 529	1 851	50,3
Cégep de Saint-Laurent	2 990	4 111	1 121	37,5
Cégep de Sept-Îles	679	665	-14	-2,1
Cégep de Sherbrooke	6 175	6 607	432	7,0
Cégep de Sorel-Tracy	962	1 282	320	33,3
Cégep de Thetford	821	1 148	327	39,8
Cégep de Trois-Rivières	4 512	4 504	-8	-0,2
Cégep de Victoriaville	1 349	1 754	405	30,0
Cégep du Vieux Montréal	7 266	7 345	79	1,1
Cégep Édouard-Montpetit	7 214	8 035	821	11,4
Cégep Gameau	6 650	6 331	-319	-4,8
Cégep Gérald-Godin	1 249	1 490	241	19,3
Cégep Limoilou	4 697	5 803	1 106	23,5
Cégep Marie-Victorin	4 656	5 802	1 146	24,6
Cégep régional de Lanaudière	4 812	6 825	2 013	41,8
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	2 845	3 594	749	26,3
Champlain ² – Lennoxville	1 094	1 313	219	20,0
Champlain ² – St-Lawrence	910	956	46	5,1
Champlain ² – St-Lambert	2 716	3 307	591	21,8

1. Données provisoires révisées pour l'automne 2014.

2. Le Cégep Champlain comprend trois campus situés dans différentes régions. En raison de ce fait, nous avons subdivisé dans ce tableau les données de ce cégep étant donné que nous pondérerons plus loin les données financières de ce cégep avec l'effectif étudiant de chacun des campus. Source: Direction de la planification et des politiques, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Données inédites. Calculs de l'auteur.

Cégeps et collèges	Nb d'étudiants		Évo 2006-2014	
	2006	2014	N	%
Collège Ahuntsic	7 882	9 194	1 312	16,6
Collège d'Alma	1 465	1 181	-284	-19,4
Collège de Bois-de-Boulogne	2 938	3 343	405	13,8
Collège de Maisonneuve	6 578	6 993	415	6,3
Collège de Rosemont	5 434	6 402	968	17,8
Collège de Valleyfield	1 908	2 710	802	42,0
Collège Lionel-Groulx	4 734	5 909	1 175	24,8
Collège Montmorency	6 382	7 715	1 333	20,9
Collège Shawinigan	1 275	1 405	130	10,2
Dawson College	8 589	10 982	2 393	27,9
Heritage College	919	1 275	356	38,7
John Abbott College	6 117	7 359	1 242	20,3
Vanier College	7 037	8 070	1 033	14,7
Total	171 432	200 740	29 308	17,1
Moyenne	3 429	4 015	586	17,1

TABLEAU 3.2

Régions administratives selon la densité de la population et l'évolution démographique, en pourcentage (2006-2014), Québec

Code	Nom	Densité	Évo. démo.
		Hab./ km ²	2006-2014 (en %)
1	Bas-Saint-Laurent	8,9	-0,65
2	Sagunay-Lac-St-Jean	2,7	1,28
3	Capitale-Nationale	37,5	9,40
4	Mauricie	6,7	2,45
5	Estrie	31,3	6,29
6	Montréal	3888,9	6,20
7	Outaouais	11,6	11,06
8	Abitibi-Témiscamingue	2,3	2,06
9	Côte-Nord	0,3	-1,72
10	Nord-du-Québec	0,1	9,84
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,5	-2,87
12	Chaudière-Appalaches	27,7	5,70
13	Laval	1703,3	12,99
14	Lanaudière	36,1	13,44
15	Laurentides	26,9	12,99
16	Montérégie	134,9	9,02
17	Centre-du-Québec	34,5	6,20
Total		NSP	7,09

Sources : Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire du Québec, Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques. Calculs de l'auteur.

Bibliographie et références

- JOURNAL DE QUÉBEC (2016). **1,5 millions \$ pour attirer des étudiants dans les cégeps en région.** <http://www.journaldequebec.com/2016/08/19/15-million--pour-attirer-des-etudiants-dans-les-cegeps-en-region>.
- DEMERS GUY (2014). **Rapport final du chantier sur la formation collégiale.** <http://www2.johnabbott.qc.ca/~jacfa/DEMERS%20Report.pdf>.
- RADIO-CANADA (2016). **L'économie de la Côte-Nord au Ralenti.** <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2016/03/23/001-cote-nord-declin-economique-prix-fer-plan-nord.shtml>.
- ASSELIN HUGO (2011). "Plan Nord." **Recherches amérindiennes au Québec.** P. 39-40.
- RADIO-CANADA (2013). **Cliffs suspend les opérations de son usine de bouletage à Sept-Îles.** <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/604025/cliffs-fermeture-usine-bouletage>.
- RADIO-CANADA (2015). **Optilab : l'autre réforme Barette qui bouleverse le système de santé.** <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/740515/optilab-reforme-gaetan-barette-laboratoires-sante-quebec-ministre>.
- FECQ (2016-2017). **Consultations budgétaires 2017.** <http://www.fecq.org/documentation/memoire-consultations-pre-budgetaire-2017/>
- AGECGI (mars 2016) **Mémoire sur le transport dans les régions.**
- ASSOCIATION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC. (2016) **Électrification des transports : la Côte-Nord demeure la grande oubliée au Québec.** <http://www.aveq.ca/actualiteacutes/electrification-des-transports-la-cote-nord-demeure-la-grande-oubliee-au-quebec>.
- DEMERS GUY (2014). **Rapport d'étape du chantier sur la formation collégiale.** http://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/fr/2014-01_rRapportEtapeGuyDemers_chantier_odfc.pdf.
- RADIO-CANADA (2016). **Toujours moins de demandes d'admission au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.** <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/790444/moins-demandes-admission-cegep-abitibi-temiscamingue>.
- CÉGEP DE CHICOUTIMI (2011-2012 à 2015-2016). **Rapports annuels.** <http://www.cchic.ca/rapport-annuel/>.

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. (2011-2012 À 2015-2016) **Rapports annuels.** <http://www.cegepgim.ca/cegep/documents-officiels>.

RADIO-CANADA (2016). **Un peu moins d'étudiants attendus dans les cégeps de Matane et de la Gaspésie.** <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/798322/inscriptions-cegeps-matane-gaspesie-diminution>.

TVA NOUVELLES (2016) **Une corde de plus pour le CÉGEP de Carleton-sur-mer.** <http://chau.teleinterrives.com/nouvelle-alaune> **Une corde de plus pour le CEGEP de Carleton sur Mer-29719.**

IREC (mars 2016) **Compression dans les cégeps : vers un réseau à deux vitesses ?** http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2016/03/RRC032016.Comprcegep_vf_03-03-16.pdf. p. 14-15.